



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

7 avril 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2025 à 18 h 30 au Pavillon de la Montagne.

Présents : M. Claude Riverin, maire
M. Gilles Tremblay, conseiller, poste 5 et pro-maire
M. Étienne Voyer, conseiller poste 3
Mme Kim Limoges, conseillère poste 4
Mme Suzan Lecours, conseillère poste 6

Absent(s) : M. Eric Larouche, conseiller poste 2
M. Michel Blackburn, conseiller poste 1

Est également présent, Mme Nancy Tremblay, technicienne comptable et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie du projet de procès-verbal ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence du maire, M. Claude Riverin, l'assemblée est déclarée ouverte.

1. MOT DE BIENVENUE

M. le maire, Claude Riverin explique que Mme Nancy Tremblay remplace M. Éric Emond et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que M. le maire, Claude Riverin a fait lecture de l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT QUE le point 7.8 *Offre de services, Signalisation Inter-lignes, balayage des rues* et le point 11.1 *Bilan mensuel, service d'urbanisme* sont retirés de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - résolution

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025 – résolution

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2025 - résolution

4. CORRESPONDANCE

4.1 Lettre de Marc et Tommy Simard, demande appui ajout d'un lampadaire

4.2 Lettre de Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

5. RAPPORT DES RESPONSABLES DES COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS

5.1 Rapport des comités

5.2 Projet eaux usées -

5.3 Projets établissements de villégiature, ancienne Nichouette

5.4 Projet établissements de villégiature, Anse d'en haut

5.5 Projet résidentiel, lac Neil

5.6 Société de développement, bilan projet en cours

6. PRÉSENTATION DES COMPTES, ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 Dépôt de la liste des revenus reçus en mars 2025

6.2 Adoption, liste des dépenses et comptes à payer pour le mois de mars 2025 – résolution

6.3 Demande de paiement, honoraires supplémentaires, WSP, projet des eaux usées - résolution

6.4 Autorisation de paiement, Nubee, refonte site internet, 9 241.12\$ - résolution

6.5 Autorisation de paiement, MRC du Fjord-du-Saguenay, quote-part écocentre 2024, 15 410\$ - résolution

6.6 Ratification de paiement, Société de développement de SRDN, projet Destination durable 2024, 38 106.68\$ - résolution

7. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 7.1** Demande de financement, MRC du Fjord-du-Saguenay, Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie, amélioration activités nautiques, quai municipal – résolution
- 7.2** Demande d'aide à la voirie locale, ministère des Transports et de la Mobilité durable, résolution fin des travaux, rue de la Descente-des-Femmes – résolution
- 7.3** Modification, résolution 008-2025, rémunération du personnel en 2025 – résolution
- 7.4** Modification, résolution 009-2025, rémunération directeur général 2025 – résolution
- 7.5** Demande d'appui, Eurêko, projet aménagement berges du Saguenay – résolution
- 7.6** Demande appui et soutien financier, Route bleue, ZIP Saguenay – résolution
- 7.7** Fonds fertile, Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean, autorisation signature protocole d'entente – résolution
- 7.8** Offre de service, Signalisation Inter-lignes, balayage de rues – résolution
- 7.9** Aménagement cœur villageois, projet pilote rue partagée, ministère des Transports et de la Mobilité durable – résolution
- 7.10** Offre de services, Synergis, étude avant-projet activités nautiques, quai municipal – résolution
- 7.11** Sainte-Rose-du-Nord Nourricière (Plan de développement de communauté nourricière (PDCN) – résolution

8. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- 8.1** Adoption

9. AVIS DE MOTION

- 9.1** Avis de motion,

10. PROJETS DE RÈGLEMENTS

- 10.1** Dépôt,

11. URBANISME

- 11.1** Bilan mensuel, service d'urbanisme – dépôt
- 11.2** Nomination, comité consultatif d'urbanisme et de protection du patrimoine – résolution
- 11.3** Demande de dérogation mineure, Chemin du lac rouge – résolution

12. DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 14.1** Levée de la séance

3. PROCÈS-VERBAUX

083-2025

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025

Il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025.

084-2025

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2025

Il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2025

4. CORRESPONDANCE

4.1 Lettre de Marc et Tommy Simard, demande appui ajout d'un lampadaire

M. Claude Riverin, maire, résume le contenu de la lettre de messieurs Simard, résidant au 1586 route de Tadoussac.

4.2 Lettre de Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

M. Claude Riverin, maire, résume le contenu de la lettre de Mme Laforest, qui explique la loi n° 57 visant à réduire le nombre de conseillers à 4 au lieu de 6. M. Riverin rappelle que Sainte-Rose-du-Nord, vu la taille de son territoire, a conservé le nombre de conseillers à 6.

5. RAPPORT DES RESPONSABLES DES COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS

5.1 Tour de table, comités et dossiers majeurs.

Mme Suzan Lecours informe la population le Club de l'Amitié tient un bingo le 9 avril et le 25 avril il y aura l'assemblée générale annuelle suivie d'un souper.

Mme Lecours rappelle que la bibliothèque est ouverte 3 jours semaine et que ceux qui désirent être bénévoles n'ont qu'à communiquer avec Mme Élisabeth Gravel.

M. Gilles Tremblay rappelle à la population que la période de dégel est commencée qu'il faut être extrêmement prudent. Il invite la population à

communiquer avec la municipalité pour mentionner les bris importants sur la route pour que la municipalité puisse poser les gestes appropriés.

Enfin, M. Étienne Voyer informe la population qu'il y a présentement une étude faite par le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP). C'est une étude pour mettre en valeur la signalisation au village et dans les zones de villégiature.

5.2 Projets eaux usées

Le maire revient sur l'annonce fait la ministre Mme Andrée Laforest sur le financement dans le dossier des eaux usées.

Le maire informe que le 27 mars la municipalité a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. Et souligne la nouvelle répartition des dépenses soit 60% aux utilisateurs et 40% pour la population. Tout a été fait pour que le cout soit le plus raisonnable possible.

5.3 Projet établissements de villégiature, ancienne Nichouette

Le maire, M. Claude Riverin mentionne que les promoteurs ont mis le projet sur pause. Avec l'annonce pour le traitement des eaux usées, ce sera positif pour eux.

5.4 Projet établissements de villégiature, Anse d'en haut

Le maire, M. Claude Riverin informe qu'il n'a pas eu de développement.

5.5 Projet résidentiel, lac Neil

Le maire, M. Claude Riverin informe que la municipalité attend toujours le plan d'aménagement.

5.6 Plan directeur, réflexion aménagement cœur villageois, état de situation

M. Marco Bondu, directeur général de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord fait le bilan des projets en cours.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES, ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 Dépôt de la liste des revenus reçus en mars 2025

M. Claude Riverin, maire dépose la liste des revenus encaissés pendant le mois de mars 2025.

085-2025 **6.2 Adoption, liste des dépenses et comptes à payer pour le mois de mars 2025**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des dépenses et la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2025.

086-2025 **6.3 Demande honoraires supplémentaires, WSP, projet des eaux usées**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait des demandes de modification des documents d'ingénierie afin de modifier le phasage des travaux pour respecter les exigences des gouvernements du Québec et du Canada et pour retirer une partie des travaux envisagés;

CONSIDÉRANT l'offre des services déposée par WSP relative aux modifications requises prévoit des frais d'ingénierie supplémentaires de 17 808.00\$;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de WSP prévoit le retrait d'une partie des travaux prévus sur la rue du Quai;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de WSP prévoit la modification des plans concernant le démantèlement de l'exutoire au Saguenay sur le terrain du 119-121 des Artisans;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter les honoraires supplémentaires de 17 808.00\$.

087-2025 **6.4 Autorisation de paiement, Nubee, refonte site internet, 9 241.12\$**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Nubee relative à la refonte du site internet, pour un montant de 9 241.12\$.

088-2025 **6.5 Autorisation de paiement, MRC du Fjord-du-Saguenay, quote-part écocentre 2024, 15 410.00\$**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de la MRC du Fjord-du-Saguenay relative à la quote-part écocentre 2024, pour un montant de 15 410.00\$.

089-2025 **6.6 Autorisation de paiement, Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord, projet Destination durable 2024, 38 106.68\$**

CONSIDÉRANT son lien avec le projet Destination Durable Mme Kim Limoges fait par de son conflit d'intérêt et se retire de la discussion.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par, M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement à la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord pour le projet Destination durable pour un montant de 38 106.68\$

7. AFFAIRES GÉNÉRALES

090-2025

7.1 Demande de financement, MRC du Fjord-du-Saguenay, Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie, amélioration activités nautiques, quai municipal

CONSIDÉRANT QUE la planification stratégique 2023-2028 de Sainte-Rose-du-Nord prévoit le développement de l'industrie touristique locale;

CONSIDÉRANT QUE le quai municipal de Sainte-Rose-du-Nord figure au cœur des activités touristiques locales;

CONSIDÉRANT la décision de Promotion Saguenay de ne plus accoster le bateau le Marjolaine au quai municipal à compter de l'été 2025;

CONSIDÉRANT les impacts négatifs prévisibles de cette annonce sur l'achalandage touristique dans le secteur du quai municipal, particulièrement pour les commerces locaux;

CONSIDÉRANT l'importance de déterminer le potentiel de développement de l'achalandage dans le secteur du quai pour contrer les impacts de la disparition de la Marjolaine;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de réaliser une étude de préfaisabilité qui déterminera le potentiel de développement du secteur du quai;

CONSIDÉRANT QUE cette étude permettra de déterminer les aménagements envisageables au quai municipal en fonction du potentiel de développement sur le plan touristique et des enjeux techniques et financiers liés à un tel projet;

CONSIDÉRANT QUE le développement des activités nautiques sur le fjord du Saguenay figure dans la planification stratégique de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir le soutien financier de la SADC du Fjord et de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour réaliser l'étude :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité, d'autoriser le directeur général de la municipalité à effectuer des démarches auprès de la SADC du Fjord de même que de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour obtenir le soutien financier requis pour réaliser une étude de pré faisabilité de développement des activités nautiques au quai municipal.

091-2025

7.2 Programme d'aide à la voirie locale, ministère des Transports et de la Mobilité durable, résolution de fin des travaux, rue de la Descente-des-Femmes

ATTENDU la confirmation reçue le 20 décembre 2020 de l'octroi d'un soutien financier de 261 639\$ du ministère des Transports et de la Mobilité durable, via le Programme d'aide à la voirie locale pour permettre la réfection partielle de la rue de la Descente-des-Femmes;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Sainte-Rose-du-Nord a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 28 septembre 2024 au 31 décembre 2024;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes:

- Le formulaire de reddition de comptes
- Les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées
- La présente résolution attestant la fin des travaux
- Un avis de conformité, un certificat de réception des travaux émis par un ingénieur

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Mme Suzanne Lecours, conseillère, appuyée par M. Étienne Voyer, conseiller, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Sainte-Rose-du-Nord autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

092-2025

7.3 Modification, résolution 008-2025, rémunération du personnel en 2025

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 13 janvier 2025, le conseil municipal a adopté la résolution 008-2025 relative à la rémunération du personnel en 2025;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution contenant une erreur quant au pourcentage d'augmentation de la rémunération du personnel;

CONSIDÉRANT QUE le pourcentage d'augmentation à la rémunération du personnel approuvé par le conseil au budget 2025 est de 3.5% plutôt que le 3% inscrit à la résolution 008-2025 :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu unanimement :

QUE la résolution 008-2025 soit abrogée;

QUE le taux d'augmentation de la rémunération du personnel pour 2025 soit de 3.5%;

QUE cette augmentation d'applique à compter du 1^{er} janvier 2025.

093-2025

7.4 Modification, résolution 009-2025, rémunération du directeur général en 2025

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 13 janvier 2025, le conseil municipal a adopté la résolution 009-2025 relative à la rémunération du directeur général en 2025;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution contenant une erreur quant au pourcentage d'augmentation de la rémunération du directeur général;

CONSIDÉRANT QUE le pourcentage d'augmentation à la rémunération du directeur général approuvé par le conseil au budget 2025 est de 3.5% plutôt que le 3% inscrit à la résolution 009-2025 :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges, conseillère, et résolu unanimement :

QUE la résolution 009-2025 soit abrogée;

QUE le taux d'augmentation de la rémunération du directeur général pour 2025 soit de 3.5%;

QUE cette augmentation s'applique à compter du 1^{er} janvier 2025.

094-2025

7.5 Demande d'appui, Eurêko, projet aménagement berges du Saguenay

CONSIDÉRANT QU’Eurêko est un OBNL en environnement et qu’il prépare un projet aménagement des berges de la rivière Saguenay jusqu’à Tadoussac;

CONSIDÉRANT QU’Eurêko demande un appui à leur projet au conseil, ce qui comprend une contribution en temps de travail et en visibilité, d’une valeur de 2 500\$:

POUR DES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyée par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l’unanimité d’adopter d’appuyer la démarche d’Eurêko.

095-2025

7.6 Demande appui et soutien financier, Route bleu, ZIP Saguenay

CONSIDÉRANT QUE la Route bleu peut être un apport positif pour l’achalandage touristique à Sainte-Rose-du-Nord;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Kim Limoges, conseillère, appuyée par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l’unanimité d’accorder un appui financier de 3 000\$ à ZIP Saguenay.

096-2025

7.7 Fonds fertile, Fédération de l’UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean, autorisation signature protocole d’entente

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l’unanimité, d’autoriser le directeur général et greffier-trésorier, M. Eric Emond à signer le protocole d’entente avec la Fédération de l’UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean concernant le projet municipalité nourricière.

7.8 Offre de services, Signalisation Inter-Lignes, balayage des rues.

Ce point est reporté à la prochaine séance

097-2025

7.9 Aménagement cœur villageois, projet pilote rue partagée, ministère des Transports et la Mobilité durable

CONSIDÉRANT la proposition de mettre en place un principe de rue partagée sur la rue du Quai, entre le Pavillon de la Montagne et le quai municipal émanant de la consultation pour l’aménagement du cœur villageois;

CONSIDÉRANT l’Intérêt du ministère des Transports et de la Mobilité durable de travailler à la mise en place d’un tel concept;

CONSIDÉRANT QUE cette partie de la rue du Quai sera refaite lors des travaux liés au projet de mise en place d'un réseau de captation et de traitement des eaux usées prévue pour les années 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'une rue partagée constituerait un projet pilote pour le MTMD:

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR Mme Kim Limoges, conseillère, appuyée par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité, d'accepter le concept de rue partagée sur la rue du Quai, entre la Pavillon de la Montagne et le quai municipal et de travailler avec le MTMD pour la concrétisation du projet.

098-2025

7.10 Offre de services, Synergis, étude avant-projet activités nautiques, quai municipal

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Kim Limoges, conseillère, appuyée par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de Synergis pour faire l'étude de pré faisabilité de développement des activités nautiques au quai municipal.

099-2025

7.11 Sainte-Rose-du-Nord Nourricière (Plan de développement de communauté nourricière PDCN))

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges conseillère, et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, M. Eric Emond, à signer la lettre d'engagement auprès de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

8. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9. AVIS DE MOTION

10. PROJETS DE RÈGLEMENTS

11. URBANISME

11.1 Bilan mensuel, service d'urbanisme

Ce point a été retiré

11.2 Nomination, comité consultatif d'urbanisme et de protection du patrimoine

100-2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la nomination de Mme Charlotte

Gilbert comme membre du comité consultatif d'urbanisme et de protection du patrimoine.

101-2025

11.3 Demande de dérogation mineure, Chemin du Lac-Rouge

CONSIDÉRANT la demande d'un citoyen pour la création du lot #6 670 768 n'ayant pas la largeur minimale requise au 162, chemin du Lac-Rouge.

CONSIDÉRANT QU'il y a eu une ordonnance, jugement n° 150-17-004763-238, émis par la Cour Supérieure afin de résoudre une situation conflictuelle;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif en urbanisme et en protection du patrimoine d'autoriser la demande :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la dérogation mineure au 162 Chemin du Lac-Rouge.

12. DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire, Claude Riverin répond aux questions des citoyens présents.

14. DISPOSITIONS FINALES

102-2025

14.1 Levée de la séance

Mme Kim Limoges propose que la séance soit levée à 19h 45.

ERIC EMOND
Directeur général et greffier-
trésorier

CLAUDE RIVERIN
Maire